



Conseil économique et social

Distr. limitée
8 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale Reprise de la trente et unième session Vienne, 8 et 9 décembre 2022

Projet de rapport

Rapporteur : Antonino Tedesco (Italie)

Additif

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

1. À sa 1^{re} séance, tenue conjointement avec la Commission des stupéfiants, le 8 décembre 2022, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a examiné le point 4 de l'ordre du jour, libellé comme suit :

« 4. Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique :

a) Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

b) Directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ;

c) Méthodes de travail de la Commission ;

d) Composition des effectifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et questions connexes. »

2. Pour ce faire, elle était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat sur les travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ([E/CN.7/2022/3/Add.1-E/CN.15/2022/3/Add.1](#)) ;

b) Rapport de la Directrice exécutive sur la représentation équilibrée des genres et la représentation géographique à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ([E/CN.7/2022/15-E/CN.15/2022/15](#)) ;

c) Rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2022-2023 ([E/CN.7/2022/16-E/CN.15/2022/16](#)) ;

d) Document de séance établi par le Secrétariat sur l'avant-projet de plan-programme pour 2024 et la performance pour 2022 concernant l'Office des Nations



Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2022/CRP.16-E/CN.15/2022/CRP.9, en anglais seulement).

3. Le Directeur de la Division de la gestion et celui de la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques de l'ONUDD ont fait des déclarations liminaires. L'observateur du Costa Rica, en sa qualité de Vice-Président du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONUDD, a également fait une déclaration liminaire.

4. Des déclarations conjointes ont été faites par l'observateur de l'Union européenne, au nom de l'Union et de ses États membres¹, et par le représentant du Maroc, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

5. Des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants des États suivants : États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Kenya, Japon, Italie, Paraguay, Pakistan, Colombie, Pérou, Chine et Fédération de Russie.

6. Des déclarations ont aussi été faites par les observateurs et observatrices des États suivants : Honduras, Bangladesh, République islamique d'Iran, Suède, Jamaïque, Émirats arabes unis, Burkina Faso, Équateur, Afghanistan, République bolivarienne du Venezuela et Ouzbékistan. L'observatrice de Alliance of NGOs on Crime Prevention and Criminal Justice a fait une déclaration, également au nom du Comité de Vienne des ONG sur les drogues.

7. Exerçant son droit de réponse, l'observateur de l'Ukraine a fait une déclaration.

A. Délibérations

8. De nombreux orateurs et oratrices ont salué le travail réalisé par le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée sur l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'ONUDD, qui a continué à servir de cadre au dialogue sur les questions stratégiques et programmatiques que mènent les États Membres et l'ONUDD en vue d'accroître la responsabilité en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes. On a remercié la présidence et le bureau du groupe de travail pour la manière dont les délibérations du groupe de travail avaient été dirigées. On a souligné qu'il importait que le dialogue se poursuive avec la Directrice exécutive et la haute direction de l'Office.

9. Plusieurs orateurs et oratrices ont salué le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'ONUDD pour 2022-2023.

10. Plusieurs orateurs et oratrices ont reconnu que l'ONUDD n'avait cessé d'apporter son assistance au cours d'une période caractérisée par des crises multiples, et qu'il connaissait des difficultés financières. Ils se sont inquiétés du faible niveau des fonds destinés à des fins générales et génériques. Beaucoup ont répété que l'ONUDD ne pouvait s'acquitter de ses mandats qu'à condition de disposer d'un financement adéquat, prévisible et souple. Certains orateurs et oratrices ont appelé les États Membres à envisager de verser des contributions non préaffectées et ont insisté sur la nécessité d'un financement suffisant au titre du budget ordinaire. L'Office a été invité à examiner les moyens de réduire sa dépendance à l'égard des ressources extrabudgétaires. On a jugé important de redoubler d'efforts pour qu'il soit doté d'un modèle de financement innovant et transparent. On l'a félicité pour l'accent mis sur le travail de terrain et encouragé à poursuivre dans cette direction.

11. On a félicité l'ONUDD pour l'exécution de sa stratégie 2021-2025 et pour le déploiement et l'exécution de sa vision stratégique pour l'Afrique 2030 et de sa vision

¹ Également au nom de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie, de l'Islande, de la Macédoine du Nord, du Monténégro, de la Norvège, de la République de Moldova, de Saint-Marin et de l'Ukraine.

stratégique pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2022-2025. Il a été noté que les approches prévues dans le cadre des visions régionales devraient être mises en œuvre conformément aux priorités nationales des États Membres concernés. Certains orateurs et oratrices ont redit qu'il importait d'améliorer et d'étendre les programmes et projets régionaux et nationaux de l'ONUDC dans les pays en développement, en mettant particulièrement l'accent sur les activités d'assistance technique.

12. Plusieurs orateurs et oratrices ont félicité l'ONUDC pour sa participation ininterrompue à la mise en œuvre de la réforme du système de gestion et de développement des Nations Unies et souligné qu'il fallait communiquer aux États Membres des informations actualisées à ce sujet. Certains ont aussi demandé à l'ONUDC de continuer de se coordonner étroitement avec d'autres entités des Nations Unies au niveau national et avec les coordonnateurs résidents et coordonnatrices résidentes. La nécessité de resserrer les partenariats avec les entités des Nations Unies, la société civile et les autres parties prenantes concernées pour aborder et combattre le problème mondial de la drogue et pour prévenir et combattre la criminalité a été mise en avant.

13. Il importait, a-t-on souligné, d'instaurer une culture de l'évaluation, de la gestion axée sur les résultats et de la gestion des risques, en vue de renforcer la performance globale de l'Office et d'accroître la responsabilité. Certains orateurs et oratrices ont salué le document de séance consacré à l'avant-projet de plan-programme pour 2024 et à la performance pour 2022, ainsi que le fait qu'il y était question de renforcer la Section de l'évaluation indépendante.

14. Si les contributions de l'Office à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ont été accueillies avec satisfaction, la nécessité de respecter les conventions internationales relatives au contrôle des drogues et d'adopter une approche équilibrée face au problème mondial de la drogue – en se concentrant ainsi sur les mandats fondamentaux de l'ONUDC – a également été mentionnée.

15. Il a été noté que l'Office devait mener ses travaux de recherche suivant les mandats et les orientations de ses organes directeurs, et en se fondant sur des sources de données impartiales et transparentes. Les États Membres et lui devaient avoir un dialogue régulier et des consultations étroites concernant les publications et les activités de recherche en cours et prévues.

16. On a félicité l'ONUDC pour la bonne organisation et le bon déroulement des réunions intergouvernementales tenues depuis le début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

17. Un certain nombre d'orateurs et d'oratrices ont redit qu'il importait de poursuivre les efforts visant à assurer le respect du multilinguisme dans les réunions des organes intergouvernementaux.

18. On a remercié l'ONUDC de ce qu'il faisait pour promouvoir une représentation géographique équitable dans la composition de son personnel, compte tenu de la nécessité de s'assurer les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Dans le même temps, de nombreux orateurs et oratrices ont jugé indispensable d'intensifier les efforts et de prendre plus d'initiatives pour améliorer encore la situation à cet égard.

19. Les progrès faits par l'Office en matière de parité femmes-hommes dans la composition de son personnel ont été salués par un certain nombre de délégations, et l'importance du travail mené dans ce domaine a été soulignée.

20. Plusieurs orateurs et oratrices ont mentionné les efforts notables que déployait l'ONUDC pour prendre systématiquement en considération les questions de genre dans ses programmes et activités, notamment dans le cadre de la Stratégie pour l'égalité des genres et l'avancement des femmes (2022-2026) de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'ONUDC. Les mesures prises par l'ONUDC pour améliorer son approche stratégique de l'autonomisation des jeunes ont également été saluées.

B. Mesures prises

21. À sa 1^{re} séance, le 8 décembre 2022, la Commission a élu par acclamation, pour le reste de l'année 2022, Philbert Abaka Johnson (Ghana) Premier Vice-Président du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONUDC.
